*Attestation du respect de la **réglementation environnementale RE2020***
au dépôt de la demande de permis de construire

GOUVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité

Dans le présent document, le terme « bâtiment » s'entend également comme « partie de bâtiment »

Je soussigné : **Rémi THOMAS**

Adresse	**129 Rue Servient**		
Code postal	**69003**	Localité	**Lyon**

Agissant en qualité de maître d'ouvrage ou de maître d'œuvre, si le maître d'ouvrage lui a confié une mission de conception de l'opération de construction suivante :
Réhabilitation du bâtiment 0022

située à :

Adresse	**Base aérienne 942**		
Code postal	**69250**	Localité	**Poleymieux-au-Mont-d'Or**

Référence(s) cadastrale(s) : 0000A1083

Atteste qu'au moment du dépôt de permis de construire :

- Disposition 2 : L'opération de construction sus-citée respecte les exigences de performance énergétique et environnementale définie aux articles R. 172-1 et suivants du code de la construction et de l'habitation (réglementation environnementale - RE2020).

Les éléments ci-après déclinés apportent les précisions nécessaires à la justification de la disposition 2.

Bâtiment : Bâtiment 1

Chapitre 1 : Surface du bâtiment

Valeur de la surface de référence (S_{ref})	**162.30 m²**

Chapitre 2 : Exigences globales

1. Besoin bioclimatique conventionnel : coefficients Bbio et $Bbio_{max}$ en nombre de points

Bbio	**125.2**	$Bbio_{max}$	**128.3**
Respect de l'exigence Bbio ≤ $Bbio_{max}$			**OUI**

2. Degrés-heures d'inconfort estival : coefficients DH et DH_{max} en °C.h

Chacun des groupes du bâtiment doit respecter l'exigence Degrés-heures. La valeur du groupe de plus grande surface est indiquée ci-dessous.

Toute typologie et logements collectifs - zone traversante			
DH	**288.6**	DH_{max}	**1150**
Respect de l'exigence DH ≤ DH_{max}			**OUI**

3. Impact sur le changement climatique associé aux composants du bâtiment y compris le chantier de construction

Le maître d'ouvrage s'engage à être en mesure, après la déclaration d'ouverture du chantier, de justifier, à leur demande, aux agents de l'Etat habilitées pour le contrôle des règles de construction, le respect de l'impact maximal sur le changement climatique associé aux composants du bâtiment, y compris le chantier de construction : $Ic_{construction} \leq Ic_{construction_max}$	**OUI**

Signataire : **Rémi THOMAS**
Le : 03/07/2026
Signature :

Betrec ig
129 Rue Servient - TOUR PART DIEU - CS 633 37
69326 Lyon Cedex 03
Tél. 04 72 60 00 90 - Fax. 04 78 60 71 32
Email : lyon@betrec.com
Siret : 065 502 395 00174